

**Projet de contributions du MSC à la réunion du Groupe consultatif
et du Bureau du CSA
28 janvier 2020**

Point 1 de l'ordre du jour - Préparation de la CSA 47

Proposition d'ordre du jour, de calendrier et de thématique de la CSA 47

- La Journée internationale des femmes rurales est proposée dans le projet de calendrier actuel sous forme d'un évènement spécial, le 15 octobre, à l'heure du déjeuner. En conséquence il figure uniquement dans le calendrier et non dans le projet d'ordre du jour officiel de la CSA 47. De notre point de vue, ce n'est pas acceptable. Depuis deux ans, le CSA célèbre la Journée internationale de la femme rurale dans le cadre de sa session plénière. Le fait de la déplacer à l'heure du déjeuner, en dehors de la plénière, la fera également disparaître du rapport final. La Journée internationale de la femme rurale doit faire partie de l'ordre du jour officiel du CSA, également en raison de son extrême pertinence pour le thème proposé de la CSA 47 « Transformer les systèmes alimentaires pour mettre fin à toutes les formes de malnutrition » et pour sa pertinence vis-à-vis de l'engagement des prochaines Directives volontaires sur la parité entre les genres et l'autonomisation des femmes. Nous proposons donc de commencer la plénière du jeudi 15 octobre par une célébration de la Journée internationale de la femme rurale. Cela devrait donner le ton pour les sessions restantes en vue de l'adoption de Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition ainsi que les débats qui auront lieu lors du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires.
- Le processus sur la parité entre les genres et l'autonomisation des femmes est prévu pour démarrer après la plénière de 2020. L'ordre du jour de la plénière doit donc inclure une décision pour ce processus afin de mettre en place le GTCNL et le programme de travail, nommer un président pour le GTCNL et convenir d'un calendrier. Le point V de l'ordre du jour devra donc faire l'objet d'une discussion et d'une décision.
- Le point V de l'ordre du jour doit faire l'objet d'une décision. En octobre 2020, il faudra également adopter la thématique pour 2022 du Rapport du groupe d'experts de haut niveau.
- Nous nous félicitons de l'inscription à l'ordre du jour de la CSA 47 d'une discussion sur le Sommet des systèmes alimentaires. Ce point VII de l'ordre du jour devra faire l'objet de discussions et de décisions, car il doit clarifier, par décision de la plénière, le rôle et les contributions du CSA en ce qui concerne le Sommet sur les systèmes alimentaires. Ce sujet devra être inscrit comme un point récurrent à l'ordre du jour des discussions du Bureau et du GC cette année, comme cela a déjà été dit lors de la dernière réunion du Bureau/ GC.
- La présentation et la discussion de la note du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition doivent avoir leur propre place dans l'ordre du jour de la plénière, et ne devraient pas être noyées dans les discussions sur le Sommet sur les systèmes alimentaires. Cette discussion pourrait avoir lieu le mercredi après-midi, un créneau qui ne prévoit pour l'instant que des manifestations parallèles.
- La Décennie de l'agriculture familiale devrait également être inscrite à l'ordre du jour de la plénière, également sur le créneau du mercredi après-midi.
- Le point III de l'ordre du jour devrait indiquer « Adoption » des recommandations politiques sur les approches agroécologiques et autres approches innovantes, à l'image de ce qui est prévu pour l'autre instrument politique qui doit être adopté par la CSA 47, le Directives sur les systèmes alimentaires et la nutrition (DVSyAN).

Préparation du rapport final de la CSA 47

- La proposition d'élaboration du rapport final constitue un bon point de départ, mais ne résout pas la question complexe de savoir comment résumer les débats en plénière dans le rapport final.
- Les propositions faites par l'Afghanistan lors de la réunion du Bureau du Groupe de travail Finances devraient être examinées.
- Nous pensons que le rapport du CSA devrait refléter de manière juste et précise la discussion en plénière. Plutôt que d'être une simple synthèse des conclusions, le rapport final devrait être un résumé dynamique des discussions, y compris des divergences.
- Pour rédiger une telle synthèse des débats qui soit juste, courte et précise, un groupe de travail reflétant la diversité des participants du CSA pourrait être chargé d'élaborer, avec le soutien du Secrétariat du CSA, un premier projet de synthèse de chaque débat en plénière, qui serait ensuite envoyé au Comité de rédaction pour examen.

CSA 47 Manifestations parallèles : Critères, orientations et conditions

- Un critère supplémentaire devrait être ajouté à la liste :
Lors de la sélection d'une demande de manifestation parallèle, il convient d'accorder une attention particulière aux groupes et aux organisations qui expriment les besoins, les droits et les luttes des personnes les plus touchées par la faim et la malnutrition. La réforme du CSA a établi qu'une attention particulière doit être accordée à ces secteurs sociaux.
- Le MSC et ses organisations participantes, tout comme les autres membres et participants, ont généralement organisé des consultations et des événements autonomes pendant la plénière du CSA. Il ne s'agit pas de manifestations parallèles officielles du CSA et elles peuvent parfois revêtir un caractère plus interne ou bien s'ouvrir également à d'autres participants du CSA.

Point 2 de l'ordre du jour - Stratégie de mobilisation des ressources

- La stratégie de mobilisation des ressources n'explique pas de manière explicite les mesures qui doivent être prises. Cette question doit être approfondie, comme l'ont souligné l'Espagne et la Suisse lors de la réunion Bureau/GC.
- Dans ce contexte, il serait important de savoir précisément quels types de garde-fous contre d'éventuels conflits d'intérêts sont prévus et comment ils seront appliqués et contrôlés.
- Pour une stratégie de mobilisation efficace, il est nécessaire de disposer d'un budget détaillé et de mises à jour financières régulières du CSA, afin d'identifier les lacunes du PTPA 2020-2023 et les besoins d'une stratégie de mobilisation des ressources plus élaborée.
- Dans ces mises à jour financières, le Groupe d'experts de haut niveau et le MSC devraient également être inclus, dans le cadre du budget et du tableau financier global du CSA.

Point 3 de l'ordre du jour - Suivi : Mise à jour sur le cadre d'action

Notre message le plus important ici est d'avertir les membres et les participants que la date limite pour les deux appels à contribution approche, comme l'a rappelé le Secrétariat du CSA, et qu'il est nécessaire de :

1. Continuer à mobiliser les plateformes nationales et régionales multipartites pour qu'elles organisent des événements autour du Cadre d'Action FFA ou bien au moins qu'elles allouent des sessions à cette thématique dans le cadre de conférences/réunions qui peuvent ensuite être intégrées aux rapports du processus de suivi.
2. Soumettre des expériences individuelles, à travers un processus qui doit être beaucoup plus simple (pour le deuxième appel).
3. Encourager les acteurs à soumettre des expériences qui démontrent la nature globale du cadre FFA, c'est-à-dire faire le lien entre l'aide humanitaire et l'aide au développement, s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire dans les crises en utilisant une approche fondée sur les droits humains et favoriser une paix durable.
4. De nombreux acteurs sont actifs dans les crises prolongées et la quantité d'expériences est infinie, mais ce sont surtout les « réponses globales » que le Cadre d'action FFA préconise. Et dans ce sens, nous pouvons peut-être dégager des créneaux dans l'emploi du temps pour que les programmes multi-acteurs soumettent leurs expériences étant donné que celles-ci ont tendance à être les plus complètes.
5. Il serait bon d'entendre le Secrétariat, les membres et les membres du groupe consultatif parler de leurs activités liées à ce processus de suivi.
6. Le MSC organise à nouveau, comme les années précédentes, un processus de consultation en vue de la rédaction de son propre rapport indépendant sur la demande d'aide financière.
7. La manifestation thématique mondiale lors de la plénière du CSA en octobre devrait devenir un moment très important pour appeler à un engagement beaucoup plus fort et à une adoption et une application plus complètes du cadre d'action.
8. Nous aimerions savoir quelles sont les suites qui ont été données à l'envoi de la lettre de la présidence du CSA à propos de la crise au Yémen.